

Vos questions / nos réponses

rechute cocaïne

Par [Camillou](#) Postée le 10/09/2025 12:51

Bonjour, Mon fils de 20 ans rechute, je pense même qu'il ne s'est jamais vraiment arrêté et je suis inquiète parce qu'il est dans le déni ! et il me ment ! Je ne sais pas ce que je dois faire et ça me rend malade. Je cherche des solutions... Il a commencé à consommer de la cocaïne il avait 15 ans suite à ma séparation avec son papa. C'était jusqu'à fin 2024 de façon "festive" et lorsqu'il s'est senti obligé de travailler dans l'entreprise de son père et de rencontrer la nouvelle compagne de son père, la consommation s'est accélérée au point qu'un jour il prenne la décision de se faire hospitaliser (fin avril 2025). Je suis tombée des nues mais je me disais qu'il voulait s'en sortir je l'ai accompagné. Il a tenu quelques temps peut-être. Et je suis certaine qu'il y a retouché pendant l'été : je voulais qu'il fasse un test et il est parti en courant prétextant un rendez-vous : je lui ai dit qu'en agissant ainsi, il ne me rassurait pas : il m'a juste répondu que je le stressais et que je ne devais pas m'inquiéter. Sa rentrée qu'il attendait impatientement a été compliquée : énorme angoisse et j'apprends que ce week-end, il en a pris... Je suis dépitée parce qu'il ne s'arrêtera pas

Mise en ligne le 12/09/2025

Bonjour,

Nous comprenons bien vos préoccupations à propos d'une reprise éventuelle des consommations de votre fils et sommes sensibles à vos inquiétudes.

Vous nous indiquez qu'il a pris la décision d'intégrer un séjour hospitalier pour se sevrer au mois d'avril 2025.

C'est une démarche encourageante, dans la mesure où il a su admettre, à un temps donné qu'il perdait le contrôle de la situation et qu'elle n'était plus tolérable.

La reprise de consommation est loin d'être un phénomène rare qui conditionnerait nécessairement la suite. Notamment, quand l'utilisateur y a été exposé jeune. Dans les tentatives d'arrêt, le risque de reprise fait partie du processus de sevrage. C'est une démarche qui peut être longue, en fonction du parcours de chacun. De son côté, il peut éprouver de la déception, de la honte, la crainte de vous inquiéter ou un sentiment d'échec. Même s'il nie, il peut être intéressant d'aborder ces aspects de manière plus générale, comme étant une étape courante dans la volonté d'un changement.

En ce qui concerne la proposition de soumettre votre fils à un dépistage, comme vous le lui avait dit, c'est un moyen de vous rassurer. Or, c'est aussi le risque d'étioler le lien de confiance car il peut le vivre comme une tentative de contrôle pouvant renforcer son évitement à votre égard. Les mensonges sont souvent inhérents aux addictions, il faut tenter de composer avec cette dimension, en privilégiant un dialogue constructif. L'idée étant de maintenir un échange qui aborde davantage les questions sous-jacentes à sa réalité actuelle. Dans quel état d'esprit il est, comment il se sent en ce moment, comment il fait face à ce qui le préoccupe, etc.

Il est bien légitime que vous lui fassiez part de vos doutes quant à ce que vous ressentez et observez de la situation. L'objectif étant d'instaurer un échange fluide, compréhensif et encourageant.

Nous ignorons s'il a gardé un lien avec des professionnels de l'addictologie après son séjour. Mais il peut être intéressant de lui suggérer de se rapprocher de consultations en addictologie, s'il se sent en fragilité psychique face au stress et à la rentrée scolaire ou professionnelle, par exemple.

De votre côté, il est possible de bénéficier d'un soutien parental dans une Consultation Jeunes Consommateurs (CJC) destinés aux jeunes de 12 à 25 ans et leurs parents. Un accompagnement parental peut vous être proposé pour favoriser le dialogue et vous aider dans ce contexte. Même si votre fils n'est pas prêt à consulter, des pistes peuvent vous être proposées pour vous donner des clés de compréhension et affiner votre positionnement. C'est aussi le moyen de déposer et d'exprimer toutes les émotions pénibles et légitimes qui vous traversent.

Les CJC ont souvent lieu au sein de Centres de Soins d'Accompagnement et de Prévention en Addictologie (CSAPA). Médecin addictologue, psychologue, infirmier, travailleurs sociaux reçoivent toute personne concernée directement ou indirectement par une dépendance. Ils apportent un soutien adapté en fonction des besoins de chacun. Ces consultations sont individuelles, confidentielles et gratuites.

Si cette alternative vous intéresse, nous vous glissons en bas de page une orientation possible vers une CJC proche de votre ville. Il suffit de les contacter pour prendre un rendez-vous.

Par ailleurs et pour vous aider dans votre réflexion, nous vous joignons en bas de page, quelques rubriques issues de notre site internet de conseils à l'entourage.

En attendant, nous restons disponibles pour un échange par téléphone si vous souhaitez plus d'informations ou de conseils. Nos écoutants sont accessibles par téléphone au 0800 23 13 13 (appel anonyme et gratuit), 7j/7 de 8h à 2h. Également par tchat via notre site internet de 14h à minuit du lundi au vendredi et de 14h à 20h le week-end.

Avec tous nos encouragements.

Bien à vous

Pour obtenir plus d'informations, n'hésitez pas à prendre contact avec les structures suiv

[CSAPA d'Avranches - Consultation avancée au CCAS de Granville](#)

4 HLM Chêne Vert
CCAS de Granville
50400 GRANVILLE

Tél : 02 33 58 63 04

Site web : www.addictions-france.org

Secrétariat : Du lundi au vendredi - Fermeture le mardi matin

Accueil du public : Appeler le secrétariat du Csapa d'Avranches pour une prise de rendez-vous

Consultat° jeunes consommateurs : Sur rendez-vous: jeunes entre 12 et 25 ans avec/sans entourage.

[Voir la fiche détaillée](#)

En savoir plus :

- [Il ne veut pas arrêter, que faire?](#)
- [Comment aider un proche?](#)
- [Il a repris sa consommation](#)
- [Se faire aider](#)